

Le **P'TIT** n°4 GARENNAIS

Edition Commune de Garennes^s/Eure Oct. 2022



Zoom sur la commission

Génération en génération

Zoom sur nos quartiers

Ça bouge à Garennes

Rencontre avec une
passionnée du jardinage

Quizz



ZOOM

Sur la **COMMISSION...
SÉCURITÉ**

PRÉSIDENT DE DROIT :

Jean-Pierre Gatine, Maire

VICE-PRÉSIDENT :

Jean-François Bourgoin

6 MEMBRES :

- Daniel Douard
- Thierry Martin
- Gilbert Letenneur
- Nadie Guetté-Paul
- Gilbert Geneste
- Franck Ferreira

Nous relancerons le dispositif de «PARTICIPATION CITOYENNE» en collaboration avec la police pluri communale. Ce dispositif est une chaîne de vigilance préventive. Les voisins référents seront les yeux et les oreilles de Garennes sur Eure

Plusieurs projets vont voir le jour dans peu de temps : radars pédagogiques et 3 nouveaux abribus.



Cette commission est majeure et doit être transversale avec les autres commissions. Elle doit s'assurer de la conformité des normes de sécurité de tous les bâtiments communaux dont les écoles, des aires de jeux et des installations sportives. Une autre de ses priorités est le contrôle des poteaux d'incendie.

Nous attendons avec impatience la reconstitution de la police pluri communale constituée de notre commune, celle de la Couture Boussey et d'Épièds.

Notre commission vérifiera aussi la mise en sécurité de tous les axes circulatoires de la commune.

Le P'tit Garennals :

Octobre 2022 – N°4

Directeur de la Publication :

Jean-Pierre Gatine

Responsable de rédaction :

Coralie Collin-Emery

Conception et réalisation :

Créa Pub Communication

27200 Vernon

Nombre d'exemplaires :

1000 ex.

LE SYSTÈME D'ALERTE AUX POPULATIONS

LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE, C'EST QUOI ?

Vous avez certainement reconnu sur la photo, la sirène d'alerte positionnée sur le toit de la mairie c'est pourquoi aujourd'hui, nous avons choisi de vous en dire plus. C'est un signal émis par des sirènes, pour avertir la population d'un « danger grave, imminent ou en cours », Il peut s'agir d'un risque d'ordre naturel (inondations, rupture d'un barrage hydraulique...), technologique, radiologique, chimique... Les attentats ne font pas encore partie de ce dispositif.

Lorsque la population entend ce signal, elle doit y reconnaître une nécessité de se mettre en sécurité rapidement.

Où peut-on l'entendre ?

La sirène de la commune est positionnée sur le toit de la Mairie.

Qui peut le déclencher ?

Dans la commune, le Maire ou un élu ou un agent communal désigné peut la déclencher.

Qu'est-ce qui sonne ce mercredi ?

Tous les 1^{ers} mercredis du mois, les habitants peuvent entendre le test mensuel de ce signal national d'alerte. Pas de panique donc et à priori pas de danger imminent ou en cours. Il s'agit plutôt de vérifier le bon fonctionnement du système et de sensibiliser la population, afin qu'elle reconnaisse le signal.

Contrairement au réel signal d'alerte, le test mensuel dure moins longtemps, seulement 1 minute et 41 secondes très exactement. Chaque mois, les sirènes retentissent ainsi entre 11h45 et 12h15, en fonction de la zone géographique.

Que faire en cas de réelle alerte ?

Si jamais ce signal retentit en dehors du test mensuel, la population doit « adopter un comportement réflexe afin de vous mettre en sécurité et faciliter l'action des secours », détaille le ministère.

Dans ce cas, il est recommandé de :

- Rejoindre un bâtiment afin de se protéger et de s'informer sur la nature exacte de la crise. « En fonction des situations, les autorités vous indiqueront la conduite à tenir : se protéger dans un bâtiment ou évacuer la zone dangereuse. »
- Si les sirènes sonnent, privilégier l'information des antennes de Radio France, France Bleu, du réseau France Télévisions.
- En cas de confinement demandé par les autorités : arrêter la climatisation, le chauffage et la ventilation, boucher les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées...) pour se protéger d'une éventuelle pollution de l'atmosphère.
- Rester en sécurité, ne pas aller chercher les enfants à l'école ou à la crèche.
- Évacuer seulement si les autorités en donnent l'ordre.
- En revanche, il ne faut pas rester dans un véhicule, ni près des fenêtres, ne pas prendre l'ascenseur, éviter de téléphoner pour ne pas saturer le réseau...

L'alerte n'est levée que lorsque l'on entend un son continu de sirène de 30 secondes.

GÉNÉRATION

en GÉNÉRATION

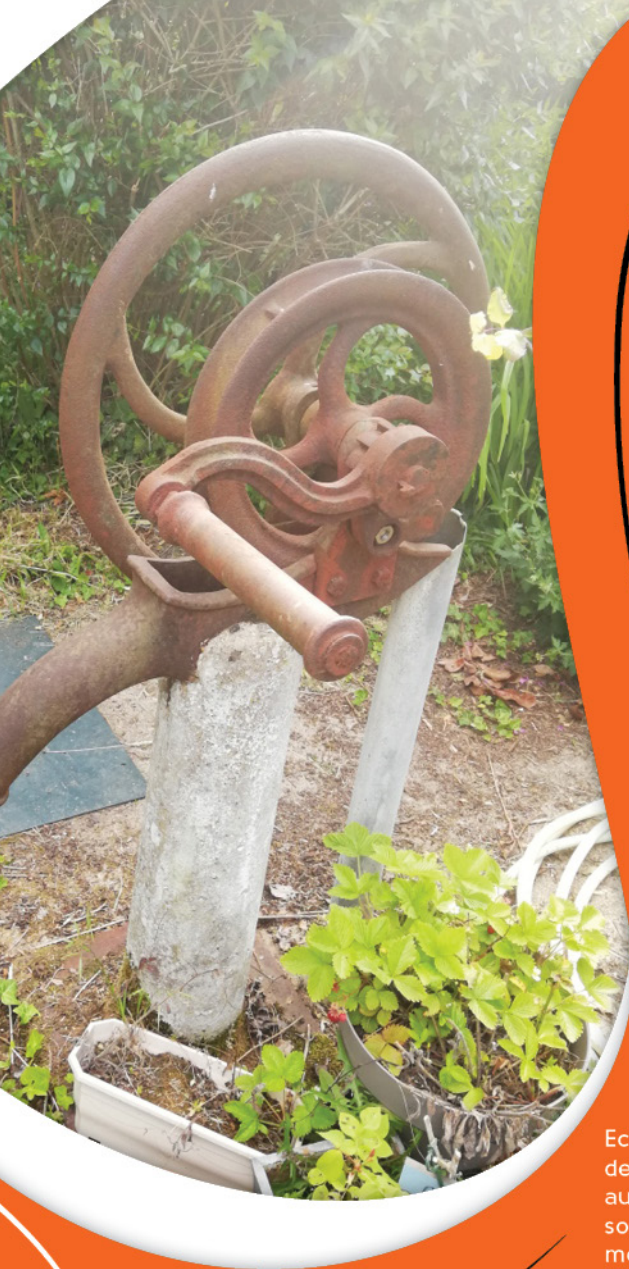
Je vous parle d'un temps où Tourne Bois-set ne compte qu'une douzaine de mai-sons ce qui représente à peine une tren-taine d'habitants. La vie à cette époque est tout autre mais il peut être intéres-sant de regarder comment on vit. Je vous invite donc à remonter le temps...

1939 1945... Observez... Les soldats alle-mands occupent la région, s'y installent, s'y nourrissent, profitent des ressources de la campagne (il n'y a pas que des cé-réales autour de nous mais des vaches aussi qui fournissent du bon lait).

D'ailleurs, certains agriculteurs n'hésitent pas à leur vendre leurs produits pour que l'occupant se sente « bien accueilli ». Ou ils vendent au marché noir à un prix plus ou moins raisonnable. Quels profiteurs, pourrait on penser aujourd'hui ! C'est ce qu'on se dit en 1945 puisque l'un d'entre eux est exécuté pour avoir fourni des oeufs et du lait à l'ennemi, mais il y a eu erreur sur la personne, c'est son frère qui a été tué à travers la porte par les ré-sistants.



1939
1945



Au quotidien, la vie est plus facile que dans les villes. En effet, les gens dépendent moins des commerces pour se nourrir : l'élevage de lapins, de poules, le potager avec notamment la culture du topinambour permet une autonomie alimentaire partielle. On voit ainsi la vie moins noire qu'elle ne l'est. Pour compléter la nourriture habituelle, on utilise les tickets de rationnement pour acheter du pain que l'on va chercher à pied ou à vélo jusqu'à une boulangerie de la Couture Boussey.

Cependant, on ne peut pas tout se procurer : l'eau n'est pas mise en bouteille de plastique pour être vendue dans les magasins. Elle est stockée dans les citernes qui sont installées dans les jardins des maisons ou dans les puits communaux. On la boit, on l'utilise pour la cuisine, la vaisselle, la toilette. Pour laver le linge, les femmes vont à la mare à l'entrée du hameau une bassine sous le bras. Si c'est trop dur, une voisine l'aide. Les difficultés de la guerre favorisent l'entraide, le lien social est fort car on a besoin les uns des autres.

Ecoutez... Des avions allemands puis ceux des anglais et des américains tournent au dessus de nos têtes... Des bombes sont parfois larguées... Si les bombardements se rapprochent, par précaution, on se cache dans la cave. Tout est prêt d'ailleurs pour y passer quelques jours : une tranchée de quelques mètres dans la cour, abrite des denrées non périssables, en bocaux...

La guerre s'achève... Une femme, revenant de déportation, arpente seule la

rue du Centre pour rejoindre sa maison ; elle gardera toujours le souvenir du camp d'extermination dans lequel elle a laissé sa famille...

D'autres encore ne reviennent pas : on a une pensée pour eux tous les ans le 8 mai. Heureusement, des hommes rentrent du front ou du Service du Travail Obligatoire ou du maquis ; ils vont reprendre leur place dans les maisons et leur emploi et la vie va reprendre de plus belle.

ZOOM

sur nos QUARTIERS

Passons le Pont de Garennes sur Eure en venant de Bueil ! On pourra y découvrir la vie du quartier de la Place Bihorel de 1950 à 1960.

Tout autour de cette place il y avait des commerçants et beaucoup d'animation.

Tous les soirs, il y avait la vente du lait se faisant directement à la ferme de Monsieur Bernard Martin. Madame Hurel une dame qui habitait sur la place procédait à la vente du lait. Tous les gens du quartier se retrouvaient, la laitière à la main pour se faire servir.

Le bar, à cette époque était le bureau de tabac tenu par une veuve de guerre, Madame Bournas. Elle était la seule personne qui possédait le téléphone à cette époque. Elle

vendait des cartes de pêche, des cannes à pêche, des cartouches pour les chasseurs, des timbres-poste, des cartes postales et de l'essence (il y avait deux pompes, une pour les voitures et l'autre du mélange pour les mobylettes). Tous les week-ends d'hiver, elle organisait un concours de la « poule au billard », la salle était pleine. En été, elle servait des boissons rafraîchissantes à l'occasion des retours de plage. Il y avait beaucoup de monde à cette période de l'année.



En effet à cette époque, Monsieur Le Maire, Maurice Martin, qui possédait un terrain au bord de l'Eure, chemin du Rû, l'avait mis à disposition pour faire une plage. Il avait fait aménager le bord de l'eau, créé un petit bassin pour les petits, installé un toboggan, des plongeurs et des cabines de déshabillage pour les hommes et femmes.

A l'entrée, il y avait un petit guichet pour faire payer les visiteurs qui était tenu par Madeleine. Pendant ce temps, son mari, René faisait de la surveillance et s'occupait de la location des pédalos. Des jeux furent installés : un tourniquet, des balançoires «tape-cul», un portique avec anneaux, un trapèze et une petite balançoire. Au milieu, était installé un terrain de Volley-ball. Tous les dimanches après-midi, la boulangère Simone venait avec son camion réfrigéré vendre des glaces, des gâteaux et des bonbons. A cette époque les gamins venaient tous se baigner. Ils se jetaient à l'eau avec une chambre à air autour du corps en guise de bouée et à la fin de la saison ils savaient nager.

QUARTIER DE LA PLACE

BIHOREL



Sur la place se tenait «le père Marcel», coiffeur pour hommes qui de temps en temps s'adonnait à peindre des tableaux à la gouache. A la place de l'auto-école se trouvait une charcuterie qui fut par la suite remplacée par un magasin d'Electroménager.

A cette époque, l'hôtel-restaurant «la rive rustique» existait encore. Ce restaurant très réputé, était fréquenté par les Parisiens qui prenaient le train pour passer le week-end à la campagne. De temps en temps, il y avait un bal dans la grande salle.

Et puis, le moment tant attendu par les enfants du quartier arrivait : «la fête foraine» qui avait lieu au 15 aout, c'était la «fête de la plage». La place était comble : Bernard le marchand de nougat, la famille Chabaut de Bueil avec le tir à la carabine, le manège pour les petits, les autos-tamponneuses pour les grands, sans oublier le chamboule tout.

La fête commençait le vendredi soir. Le samedi soir il y avait le bal dans la salle de cinéma qui se trouvait en face (dans les locaux de Maurice Martin). Le dimanche après-midi, c'était la fête de la plage. Concours de nage libre, crawl, brasse, plongeon et la cerise sur le gâteau c'était la «course aux canards». Ils étaient lâchés sur la rivière et les nageurs les plus doués repartaient avec un canard sous le bras.

C'ÉTAIT
LA VIE DU
QUARTIER !



ÇA BOUGE à GARENNES !



CLUB DE TENNIS DE TABLE DE GARENNES - CROTH - EZY

Pour ce P'tit Garennais n°4, nous avons choisi de vous présenter un **"petit" club en pleine croissance**. Les fans de la petite balle ronde se multiplient et en partie grâce à **Lionel Bouille** de Garennes qui en a repris la présidence depuis 2 ans avec l'aide de la secrétaire **Cécile Deruelle**.

Les résultats de cette année le montrent : 2 équipes jeunes et cadets sont **«champions de l'Eure»**

Les cadets ont gagné les Interclubs. Ils se maintiennent en départementale : D1, D2, D3.

Le club a pour objectif en 2022-2023 une montée **en départementale** et une montée **en régionale**.

Pour se faire, les dirigeants se sont dit qu'il fallait s'équiper de nouvelles tables. Ils ont **sollicité une subvention auprès de la mairie de Garennes** et ont pu en acheter 5. Les pongistes peuvent ainsi s'entraîner, dans de bonnes conditions, à **la salle de sport de l'école** le mercredi soir : **26 enfants dont 4 féminines et les adultes** sont encadrés par un entraîneur professionnel de Saint-Pierre les Elbeuf pendant 2 heures.

Toujours dans cet esprit de progression et d'ouverture, **Monsieur Bouille** assure la présidence du Comité Départemental de l'Eure et a intégré la commission sportive au niveau de la Ligue.

Nous souhaitons une belle saison à tous ces sportifs.

Si vous ne savez pas quoi faire le mercredi vers 18h00, n'hésitez pas les rejoindre ! Vous savez maintenant où les trouver.



LA PETITE HISTOIRE DE GARENNES ET DU TENNIS DE TABLE

C'est Jean-Paul Saintemême qui nous la raconte. Le club a été créé en 1965 par Francis Guilmin, Jean-Pierre Lot et moi-même. Nous avons fabriqué la toute première table de ping pong. À cette époque, on jouait contre les foyers ruraux de l'Eure. Celui de Garennes était présidé par M. René Gaultier.

En 1967, ils nous ont offert plusieurs tables. L'équipe s'est étoffée avec l'arrivée de Monsieur Brescassin et de Monsieur Fournier, directeur de l'école élémentaire. Ils nous ont inscrit à la FFTT (Fédération Française de Tennis de Table). Les choses sérieuses ont donc commencé... le club s'est développé avec l'augmentation des inscriptions et l'entrée en championnat.

DANS LES ANNÉES 70,

le club comptait **25 à 30** joueurs, «c'était pas mal à cette époque là». Puis dans les années 80, nous avons eu une très bonne joueuse, Sandrine H., qui a été sur plusieurs années championne de l'Eure et également Vice championne de Normandie en cadette et junior.

Le club a eu comme joueur un grand nom du tennis de table, M. Bruno Bénédetti, notamment médaillé d'or aux Jeux paralympiques d'Atlanta en 1996. Il était venu se reconstruire sportivement chez nous, notre salle ayant la capacité d'accueillir une personne à mobilité réduite.

GARENNES-SUR-EURE

L'école de tennis de table ça marche



Chaque mardi et chaque samedi après-midi une dizaine de jeunes encadrés bénévolement par J.-P. Saintemême et J.-P. Lot, se retrouvent dans les classes mobiles de l'école pour s'initier au tennis de table. Ils participent même au championnat départemental où ils ont fort à faire face à des

adversaires souvent beaucoup plus âgés venant de localités beaucoup plus importantes. Ils prennent cependant beaucoup de plaisir à pratiquer ce sport qui nécessite de nombreuses qualités physiques et morales. Continuez, les jeunes !

Monsieur Roland Moquereau a été président du foyer rural dans les années 80, 90 ; sur cette période, nous avons organisé un tournoi interclub le jeudi de l'ascension durant plusieurs années, ce qui a attiré pas mal de monde.

J'ai arrêté au moment où il y a eu la fusion avec deux autres clubs (Croth et Ezy sur Eure). La présidence a été ensuite assurée par M. Tristan J., joueur depuis qu'il est gamin et maintenant

RENCONTRE

avec une **PASSIONNÉE**
du **JARDINAGE**

Dans l'attente des résultats **du concours des Maisons Fleuries**, une participante nous dévoile sa passion.

Elle possède un grand terrain depuis une quinzaine d'années. L'envie d'**embellir l'extérieur de sa maison** lui est venue avec le temps. Dans les premiers mois passés à Garennes, elle y portait peu d'intérêt. Et doucement, avec le temps, elle a planté une fleur puis une autre puis une autre. Elle s'est appuyée sur ces compétences professionnelles et sur son goût pour la décoration intérieure.

Aujourd'hui, elle recherche l'harmonie entre **les fleurs et les couleurs**. Elle ne choisit pas au hasard, elle connaît le nom de chacune. Elle se promène dans les jardineries et achète sur un coup de coeur en faisant cependant très attention **au sol et à l'exposition nécessaire au développement de la plante**. Elle ne privilégie aucune espèce mais favorise la diversité et des tonalités : le rose, le violet, le jaune et le bleu sont ses préférées.

Pour apprécier la beauté des massifs, elle nous précise qu'il faut **prendre le temps** de désherber un petit peu tous les jours, de couper les feuilles et fleurs fanées... Mais, ce n'est pas une corvée plutôt un plaisir afin d'obtenir le résultat recherché. C'est aussi un moyen de se vider la tête après une journée bien remplie.





Le soir, quand la fraîcheur tombe, elle se promène en famille et partage un moment de bien-être, de détente, d'apaisement avec ses proches. Elle fait découvrir à ses enfants **des parfums**, l'unité des coloris, un petit moment de bonheur simple...

Son jardin est devenu un lieu où l'on se sent bien, où il fait bon flâner. Et si ses voisins lui disent que c'est beau, tant mieux, ça lui fait plaisir, même si elle le fait d'abord pour elle. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'elle s'est inscrite au concours, **un petit challenge personnel**.



QUIZZ sur la COMMUNE

RÉSULTAT DE LA PHOTO MYSTÈRE DU P'TIT GARENAIS N 3

Félicitations à l'heureuse gagnante, Mme BASTARD-PARROD qui a trouvé ce que représentait le symbole sur la photo.

Il s'agissait du repère de nivellement permettant de déterminer la côte altimétrique de la commune c'est-à-dire son altitude. Ce repère se situe sur la façade du bâtiment de la mairie. Chaque repère est désigné par un ensemble de chiffres et de lettres qui forment un matricule pour permettre de connaître différents nivellements.

Combien y-a-t-il de communes en France ?

- A - Un peu plus de 1000
- B - Environ 35 000
- C - Un peu moins de 100 000

Le siège de ta commune, c'est :

- A - L'école primaire publique
- B - La mairie
- C - La bibliothèque municipale

Combien il y a de conseillers municipaux à la commune de Garennes sur Eure ?

- A - 35
- B - 19
- C - 24

Les conseillers municipaux sont-ils payés ?

- A - Non, 0€
- B - En fonction de leur participation au conseil municipal
- C - Oui 200€

Avant de construire une maison, il faut demander à la mairie :

- A - Un livret de famille.
- B - Une inscription sur les listes électorales.
- C - Un permis de construire.

Au niveau des enfants, la commune s'occupe :

- A - Du programme d'enseignement.
- B - De construire les écoles primaires publiques.
- C - De payer les professeurs.

Le service municipal qui gère l'aide sociale s'appelle :

- A - Le CCAS
- B - Le PLU
- C - L'état civil

Parmi les règles établies par la mairie, on trouve :

- A - Les règles de jeu des sports collectifs
- B - Les règles de circulation dans les rues de la commune.
- C - Le nombre de tondeuses à gazon que chacun a le droit de posséder.

Le règlement intérieur du jeu concours du P'tit Garennaise se trouve sur notre site Internet :
Bulletin municipal > Le P'tit Garennaise
Ou scannez juste ici :



Par qui les impôts locaux sont-ils payés ?

- A - Par les habitants et les entreprises de la commune
- B - Par les habitants de la commune uniquement
- C - Par l'État Français

Les décisions prises par la mairie sont votées par :

- A - Le maire et les adjoints
- B - Une commission municipale
- C - Le conseil municipal

Parmi les rôles suivants, lequel n'est pas tenu par le maire ?

- A - Il célèbre les mariages
- B - Il prend des arrêtés municipaux
- C - Il décide si les délibérations du conseil municipal sont bonnes ou mauvaises

Combien de communes sont membres d'une intercommunalité ?

- A - Toutes sauf 4
- B - Seulement 4
- C - Environ 200

Les élections municipales ont lieu :

- A - Tous les 6 ans
- B - Au moins une fois tous les 3 mois
- C - Chaque année, au moment de la rentrée scolaire

BONNE CHANCE

Les résultats seront publiés dans le prochain numéro.